PPRT Donges

INFOS

ADZRP

INFOS ADZRP n° 67 NOVEMBRE 2015

http://adzrp.e-monsite.com

https://coordinationseveso.wordpress.com

NON AUX NOUVELLES NUISANCES IMPOSEES !

Imposer sans concertation deux projets de détournement de la voie ferrée espacés de quelques dizaines de mètres MAINTENUS EN ZONE DANGEREUSE, alors que les habitations appartenant à la même zone sont soumises à des travaux de « renforcement » suscite UN REJET quasi général de la part des riverains, des associations qui les soutiennent. Quant aux élus locaux, ils se contentent de porter une appréciation bien timide sans sortir du cadre imposé.
Ce choix est celui de l'industriel qui a multiplié les démarches auprès de ses salariés afin qu'ils donnent un avis sur les deux seules propositions. Des élus qu'ils soient sénateur, président du Conseil Départemental ont parfaitement compris le chantage exercé par Total qui conditionne un investissement de 450 millions d'euros à la mise en œuvre du contournement ferroviaire.
Dans un courrier adressé à l'ADZRP le 26 octobre 2015 en réponse à la lettre adressée le 17 octobre 2015 à chaque conseiller municipal, le Maire Adjoint aux affaires économiques de la commune s'interroge et écrit : « avons-nous d'autres choix quand l'industriel se comporte en - maître des forges- et vous dit c'est à prendre ou à laisser ? »

L'Association Dongeoise des Zones à Risques et du PPRT avec ses adhérents **déclarent** depuis l'annonce des tracés au mois d'avril dernier être favorable à un détournement qui ne maintienne la voie ferrée en zone dangereuse.

La célérité avec laquelle les décideurs ont trouvé un accord pour le financement du projet ne nous fait pas oubli**é** que les 2/3 des 150 millions annoncés à ce jour pour sa réalisation le seront avec des fonds publics. C'est le CONTRIBUABLE qui sera mis à contribution.
Par ailleurs, il est permis de s'interroger sur les atermoiements de celles et ceux qui prétextent des économies à réaliser compte tenu d'une baisse importante des dotations d'Etat mais qui **décident** de consacrer des dizaines de millions d'euros pour un projet dont le « principal bénéficiaire de l'investissement sera l**e** groupe Total » propos du représentant du gouvernement le 23 juin dernier dans la réponse au Sénateur Vaugrenard**)**.

Quand des riverains déclarent « n'avoir qu'une envie, partir », que d'autres constatent qu'ils ont à « choisir entre la peste et le choléra », il est urgent de transformer cette désespérance en terme de mobilisation !

Afin d'affiner la consultation lancée à l'occasion de la réunion publique du 16 octobre ,

L'ASSOCIATION S'ADRESSE A TOUS SES ADHERENTS AFIN QUE CHACUN(E) EXPRIME SON AVIS.

A DEPOSER avant le 25 novembre dans la boite aux lettres N° 24 de la Maison des Associations

ATTENTION.

Les deux propositions étant exclusives,
un seul choix est possible ! Proposition 1 ou 2.

✂ ……

NOM : **Prénom :**

PROPOSITION 1 :

☐ Je souhaite que : **l'ADZRP défende le passage de la nouvelle voie en dehors des zones dangereuses (*le long de la RN 171 ou ailleurs*)**

ou

PROPOSITION 2 :

☐ Je souhaite que : **l'ADZRP négocie autour de l'un des tracés proposés**

Préciser l'ordre de vos préférences : 1-2-3-4-5-6

- ○ - la mise en place de protections anti-bruit
- ○ - le rachat des maisons des propriétaires qui le souhaitent
- ○ - l'arrêt de trains supplémentaires pour mieux desservir la commune
- ○ - le raccordement aux transports collectifs
- ○ - la déviation des camions qui transitent par la rue du stade
- ○ - la déviation des camions du village d'Assac.

✂ ……

RECOURS DEVANT LE CONSEIL D'ETAT : A ce jour (15/11/2015), le recours contre l'Arrêté Préfectoral approuvant le PPRT est toujours « en instruction ».